

Avis de vacance interne/externe

**Direction de l'Immobilier
Service Propreté Urbaine**

**Agent(e) technique polyvalent de la propreté urbaine –
conducteur balayeuse**

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques

**Délai de rigueur au plus tard le :
Mardi 09 avril 2019**

La commune de Saint Martin d'Hères est la 2ème ville du département, elle est en pleine croissance démographique (38 500 habitants). Elle accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Dynamique, elle est au cœur du développement de nombreux projets.

Missions :

Sous la responsabilité du(de la) chef(fe) d'équipe, l'agent(e) technique polyvalent de la propreté urbaine – chauffeur(euse) de balayeuse nettoie et entretient le domaine public afin de rendre les espaces de la ville propres. Par son travail il(elle) contribue à créer un environnement et un cadre de vie agréables pour la population.

Activités :

Nettoyage à pieds, manuel et mécanique des espaces publics
Conduite de la balayeuse à titre régulier

Compétences :

Nettoyage des espaces publics

Balayer, ramasser feuilles, détritiques, encombrants avec outils, matériels et engins adaptés (balai, souffleur, pince...)

Mettre de l'absorbant sur pollution si nécessaire, nettoyer les espaces selon les procédures en vigueur

Vider, nettoyer (occasionnellement) les corbeilles

Nettoyer, entretenir, réapprovisionner les distributeurs de sacs à déjections canines

Laver à haute pression certains espaces

Désherber selon les techniques et choix en vigueur dans la collectivité (zérophyto...)

Enlever l'affichage sur les panneaux d'expression libre en lien avec le service voirie

Détecter les anomalies, les problèmes techniques, les faire remonter à l'encadrement

Renseigner les usagers

Informersa hiérarchie des interventions réalisées

Conduite de la balayeuse à titre régulier

Entretien des outils, engins spécifiques

Nettoyage des vestiaires et garages

Entretien régulier de la balayeuse

Nettoyage manuel, mécanique et/ou avec balayeuse en fin de marché le samedi nettoyage manuel, mécanique et/ou avec balayeuse en fin de manifestations exceptionnelles portage de documents

confidentiels à détruire à l'incinérateur intercommunal Exploitation des abords de la voirie en viabilité hivernale en fonction des priorités et par secteur

<u>Savoir-faire</u>	<u>Connaissances</u>
Utiliser les techniques de désherbage, manuel et mécanique, alternatives, rotofil...	Environnement territorial FPT cat c
Utiliser les techniques de ramassage de feuilles, détritiques....	Environnement territorial de la collectivité
Appliquer les procédures de nettoyage en vigueur	Missions et activités des partenaires extérieurs associés
Appliquer les techniques de conduite de balayeuse selon leurs spécificités	Règlements intérieurs - Procédures du service et des services partenaires
Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité en direction des usagers	Vocabulaire professionnel du service
Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail (dont gestes et postures, EPI, utilisation des matériels, des outils et des produits ...)	Droits et obligations des usagers
Mettre en œuvre les techniques et les matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement	Localisation des principaux bâtiments publics
Rendre compte d'activité sur les outils de suivi	Code de la route
	Procédures d'alertes et de secours
	Pictogrammes de dangerosité des produits
	Conditions de stockage de produits
	Normes de sécurisation de chantier
	Communication orale : notions de base

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

Polyvalence
Autonomie
Dynamisme
Disponibilité
Respect des horaires
Esprit de coopération et d'équipe
Réactivité
Qualités relationnelles
Retenue dans la relation avec les usagers
Être garant de l'image de la collectivité

Conditions d'exercice :

Port d' EPI, par exemple : casque avec grille/visière - chaussures de sécurité – lunettes de sécurité – masques - combinaison – gants – Casque anti-bruit – vêtements haute visibilité.....
Organisation selon RI GTT 2017 – prenant en compte les marchés du samedi
Disponibilité en dehors des horaires habituels de travail sur la base du volontariat: lors d'opérations et d'événements exceptionnels (événements festifs, marché aux fleurs, marché de Noël, fête du parc, ateliers GUSP...). *NB : Activité obligatoire durant le temps de travail.*
Déneigement : activité obligatoire durant le temps de travail / sur base du volontariat en dehors du temps de travail
Polyvalence selon les nécessités du service

Habilitations :

Signalisation des chantiers fixes ou mobiles sur la voie publique
Gestes et postures
Sensibilisation à l'utilisation des produits chimiques

Contraintes :

Travail en extérieur, en saison chaude et froide, soumis aux intempéries
Travail sollicitant de façon répétitive les membres supérieurs : épaule, coude, poignet-main-doigt
Travail sollicitant de façon répétitive le rachis
Travail debout, en situation de piétinement
Travail isolé possible
Travail assis pour la conduite des balayeuses
Manipulation d'outils : pelle, râteau à feuilles, balai, raclette, pince, véhicule, souffleur, rotofil, aspirateur à feuilles, chasse-neige mécanisé et poussoir à neige – Laveur haute pression....
Travail sur la voie publique à pieds ou dans la balayeuse

Conditions d'accès :

Permis B (Conduite de Méga - Piaggio - Polybène)
Conduite de balayeuses

Conditions de rémunérations :

- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- RIFSEEP

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidatures des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des seront examinées en priorité. Les candidats(es) (sous couvert de leur chef de service, pour les candidatures internes), intéressés(es) par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire + CV)

Par courrier : Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences
Par mail : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Le Directeur Général des Services,

